

FACTEURS DE RÉUSSITE

- Le **regroupement des gestionnaires** de captages a permis de mutualiser les moyens et les coûts financiers.
- Le **recrutement d'une animatrice** a permis d'apaiser les tensions locales en apportant un regard extérieur, neutre sur le territoire.
- L'**approche multi-partenariale** a permis de diversifier les expertises et les sources de financement.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- De **nombreux acteurs à fédérer**, en raison de la taille importante du territoire réparti sur deux départements
- Des **tensions historiques** entre certains acteurs du territoire
- Le **manque d'adhésion** de certains agriculteurs aux outils financiers proposés (PSE, MAEC)
- Une **expérimentation** d'implantation de silphie **peu concluante** (faibles rendements et effet limité sur la teneur azotée dans le sol)

PERSPECTIVES

Le travail de terrain déployé dans la durée a permis une **modification significative de l'occupation du sol** et une **amélioration de la qualité de la ressource en eau** pour certains captages.

Cependant, les **actions basées sur le volontariat** montrent leurs limites. Le bilan global (2020-2023) de la mise en œuvre du programme d'action fait état d'une **mobilisation insuffisante** en matière de **développement des surfaces BNI** (déficit de 89 ha en 2023) et d'une **qualité d'eau insatisfaisante** au regard des **objectifs fixés collectivement**. Dans ce contexte, les préfets pourraient décider de **rendre obligatoires certaines mesures du programme d'action agricole** dans le cadre du dispositif ZSCE*.

En attendant, les collectivités souhaitent poursuivre et étendre la **maîtrise foncière** qui permet d'assurer le **maintien des surfaces en herbe**.

*ZSCE : Zone Soumise à Contraintes Environnementales

RESSOURCES

[Vidéo] [Sources d'eau de Beuvezin : aménagements fonciers au service de la qualité de l'eau](#)
youtube.com

[Vidéo] [Trophées de l'eau – Lauréat 2021 : Syndicat des eaux de Pulligny](#)
youtube.com



© Caroline Maury

Le plateau de Vicherey-Beuvezin

Les captages du plateau de Vicherey-Beuvezin (54/88)

Une approche partenariale pour la préservation de l'eau et la transition agroécologique

- ✓ +100 ha de cultures à « bas niveau d'impact » dans les aires d'alimentation des captages (2018-2024)
- ✓ 108,5 ha de surface agricole en maîtrise d'usage (propriété, ORE*)



CONTEXTE

Le plateau de Vicherey-Beuvezin (54/88), ou plateau du Haut-Santois, comporte **15 sources** exploitées par 4 collectivités qui permettent l'alimentation en eau potable de près de 6 000 habitants. Les collectivités gestionnaires forment un **groupement** coordonné par le Syndicat des eaux de Pulligny et du Santois.

Le plateau forme un **système hydrogéologique homogène** constitué d'une formation calcaire et ferrifère qui renferme une nappe alimentée par l'infiltration des eaux pluviales à la faveur de failles et de fissures. Par conséquent, **les systèmes et les pratiques agricoles sur l'ensemble du plateau influencent la qualité de l'eau de chaque source.**

Depuis les années 90, une attention particulière est portée sur le plateau de Vicherey-Beuvezin en raison de la **pollution** de ses sources **par les nitrates et les pesticides**. Les **pressions agricoles** sur la ressource en eau sont liées à la gestion des **effluents organiques**, issus d'une activité d'élevage bovin ancrée sur le plateau, et à la part importante du **maïs ensilage** dans les rotations.

Types de captage

8 captages prioritaires « Grenelle »
6 captages sensibles SDAGE*
1 autre captage

Collectivités gestionnaires

CC du Pays de Colombey et du Sud Toulinois
SIE d'Aboncourt-Maconcourt
SIE de Pulligny et du Santois
SIVOM de Vicherey-Vallée de l'Aroffe

Surface totale des AAC*

1 499 hectares dont 1 234 hectares de surface agricole

Nombre d'exploitants concernés

36

Cultures majoritaires

Herbe, maïs, blé

Principaux polluants

Nitrates

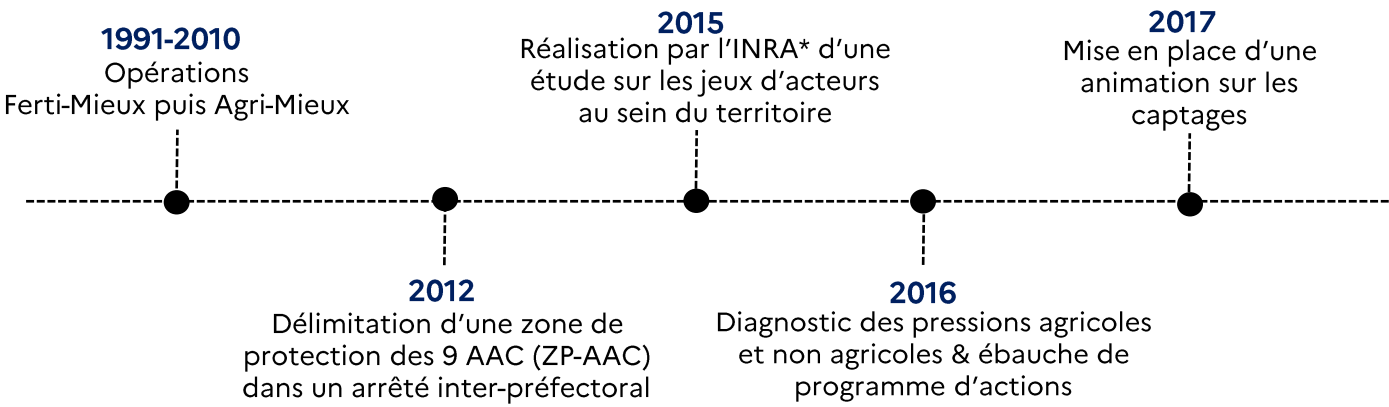
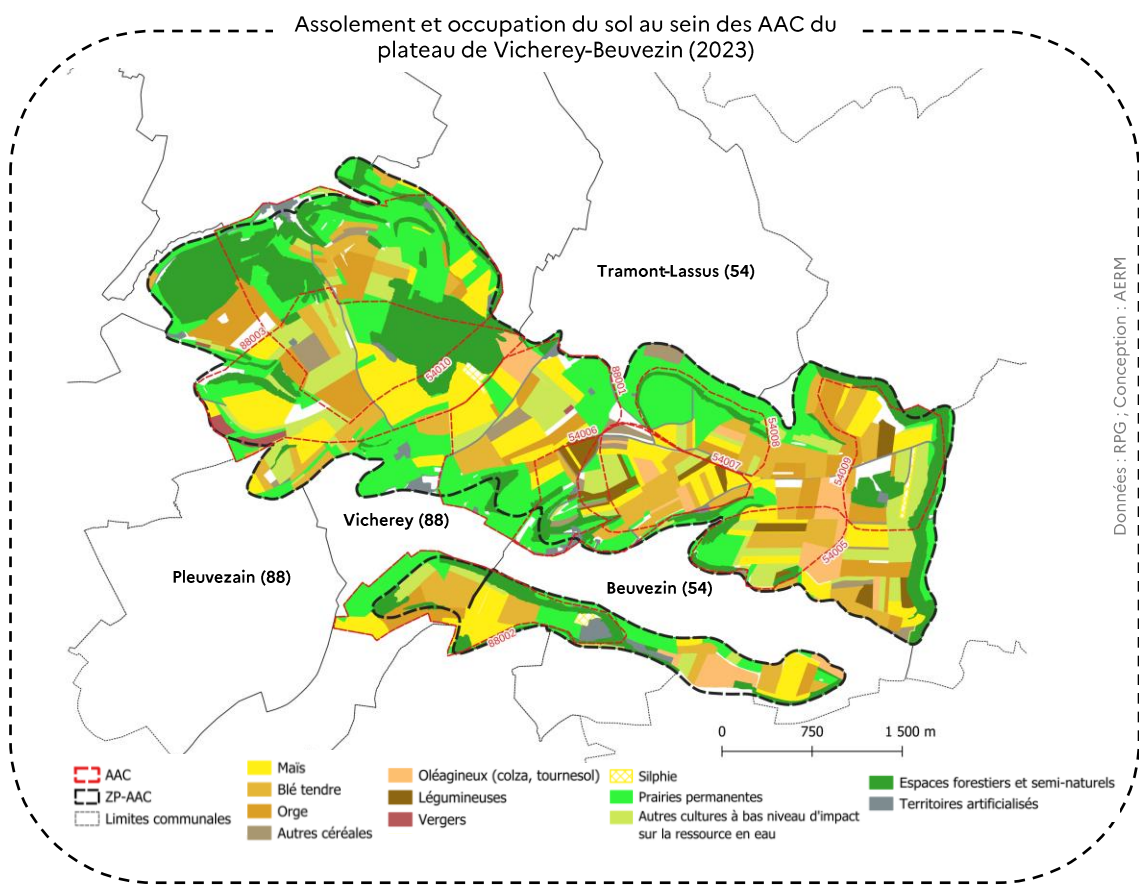
Pesticides : dérivés de l'atrazine (maïs)

Contexte administratif

Zone d'action renforcée (nitrates)
Arrêté inter-préfectoral de délimitation de la ZP-AAC* et du programme d'action

ACTIONS MISES EN ŒUVRE...

Au début des années 90, les acteurs du territoire se sont orientés vers une logique d'action fondée sur une **modification des pratiques agricoles** (opérations Ferti-Mieux puis Agri-Mieux) qui a montré des **effets limités sur la qualité de la ressource en eau**. En 2017, un **changement de stratégie** est opéré à la suite d'un **diagnostic territorial des pressions**. Une **animatrice** est recrutée par le groupement des collectivités gestionnaires des captages afin d'**élaborer et déployer un programme d'action agricole volontaire, en collaboration avec les acteurs du territoire**. Le programme d'action s'appuie sur plusieurs actions phares : le développement de **systèmes de cultures et de filières BNI***, le déploiement d'une **stratégie foncière** et la diminution de la **pression organique**. Des **actions de communication et sensibilisation** sont également menées (bulletins d'information, formations, interventions auprès de scolaires et étudiants).

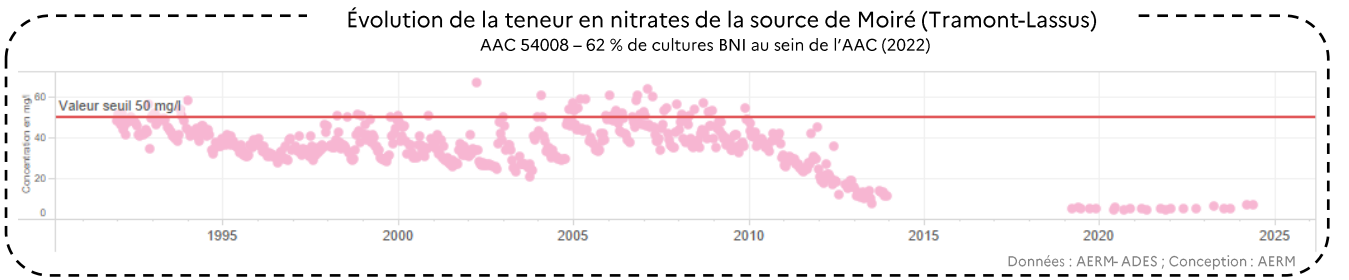


*BNI : Bas Niveau d'Impact sur la ressource en eau ; INRA : Institut National de la Recherche Agronomique (INRAE depuis 2020)

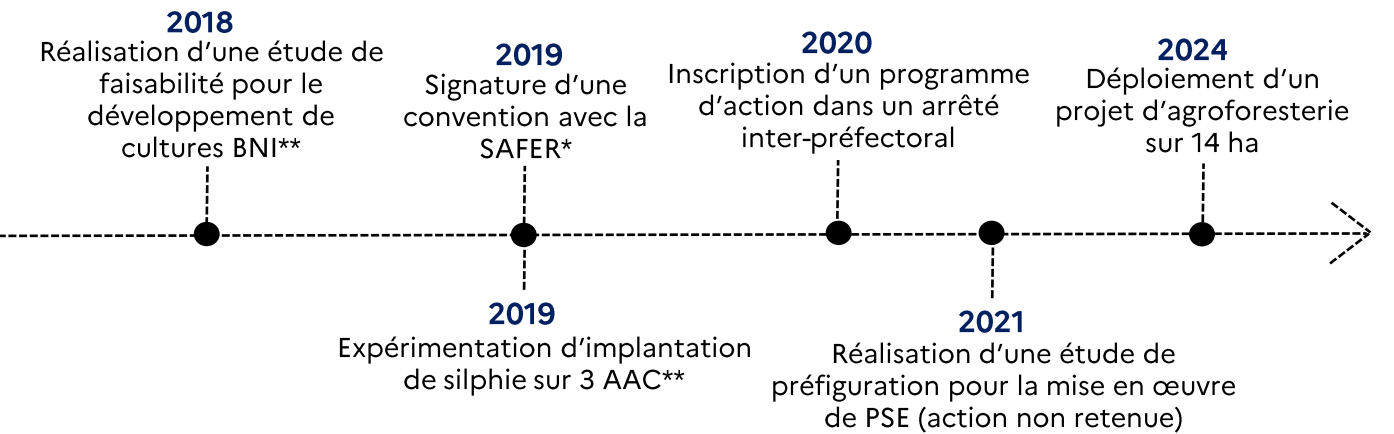
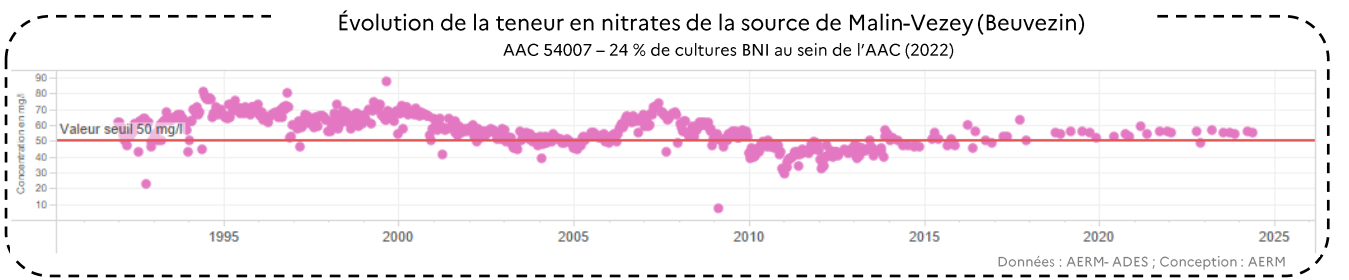
...ET RÉSULTATS

L'animation territoriale et la mobilisation des partenaires ont permis des avancées concrètes, notamment sur la **modification des systèmes cultureux** et le **volet foncier**. Malgré les efforts déployés, une **tendance générale à la hausse des teneurs en nitrates** est observée sur les sources (hormis trois). La persistance des molécules issues de la dégradation de l'**atrazine**, dont les teneurs tendent à s'atténuer, se superpose à l'émergence récente des **molécules filles** du **S-métolachlore** et du **chlorothalonil**. Ces résultats s'expliquent par la lente **réactivité de la nappe** et à une **pression agricole** qui demeure forte. Toutefois, des **améliorations sont attendues** à la suite d'actions récentes (remise en herbe, agroforesterie).

La source de Moiré illustre l'efficacité de la stratégie d'action mise en place fondée sur « **la bonne culture au bon endroit** » ; la **mise en herbe de 17 ha** dans le périmètre de protection du captage a été suivie d'une **baisse spectaculaire** des teneurs en nitrates. La source présente des teneurs **inférieures à 10 mg/L** depuis plusieurs années avec la mise en place de **cultures BNI*** (herbe, agriculture biologique et autres cultures sans intrants) qui occupent **62 %** de l'AAC.



A contrario, la source de Malin-Vezey, dont l'AAC était presque entièrement cultivée jusqu'à l'**acquisition récente (2023)** par la **commune de 10,5 ha**, présentait des **teneurs en nitrates supérieures à la norme** depuis plusieurs années. Une amélioration est attendue car les terrains acquis sont exploités selon un **cahier des charges environnemental**.



**dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « soutien aux filières favorables à la ressource en eau »

*PSE : Paiements pour Services Environnementaux ; SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural